

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Pétition 30 km/h

Une pétition munie de nombreuses signatures, dont beaucoup émanent de personnes n'habitant pas Cortébert, a été remise cet été au bureau municipal. Le texte demande que le Conseil municipal institue une zone 30 km/h dans toute la zone résidentielle du village et en contrôle la mise en application régulièrement. Afin de préciser les intentions de cette démarche, le Conseil municipal va inviter le pétitionnaire qui a remis le texte afin de s'entretenir avec lui, ceci avant de décider de la suite à donner. Selon le règlement d'organisation, une réponse doit être donnée dans un délai d'un an.

Fête nationale

La fête nationale a attiré beaucoup de monde au lieu-dit Les Queues pour le traditionnel grand feu, la grillade et le feu d'artifice. Le Conseil municipal remercie chaleureusement la société de tir, organisatrice de ce moment de convivialité apprécié et la mise en place du magnifique feu d'artifice préparé par Valéry Wirz. L'élan de générosité des sponsors et donateurs pour ce feu d'artifice a aussi réjoui l'exécutif qui remercie toutes les personnes qui ont participé à l'effort.

Gravillons

Selon la météo des 15 prochains jours, des travaux de gravillonnage seront effectués à divers endroits du village et dans la charrière des Prés-de-Cortébert. Nous remercions d'ores et déjà les usagers des routes de leur compréhension pour les désagréments et leur prudence à l'abord des travaux.

31 juillet

Des personnes pas très attentives ont fêté la veille de la fête nationale aux abords de l'école et de la place de sport rouge. Malheureusement, beaucoup de déchets ont été abandonnés et la place rouge a été abîmée par des feux d'artifice. Le Conseil municipal regrette ces actes irréfléchis et poursuivra les auteurs s'ils sont identifiés. Un appel au respect des infrastructures publiques est lancé ici.

Crottins

Le Conseil municipal constate ces dernières semaines une augmentation importante des crottins de chevaux sur les routes et chemins du village. Il appelle les personnes responsables à faire preuve de bonnes manières et de respect et à ramasser les traces laissées par les animaux.

Entretien des haies

Quelques haies et arbres encombrant encore l'espace public et les lampadaires dans le village. Les propriétaires ont été contactés par écrit, mais tous n'ont pas réagi. Un dernier appel est lancé afin que ces branches soient taillées, faute de quoi la Municipalité pourrait en ordonner la coupe aux frais du propriétaire concerné.

Site Internet

Le nouveau site Internet de la commune est opérationnel depuis quelques semaines et mérite une petite visite. Le Conseil municipale remercie l'entreprise en charge de l'excellente et rapide mise en place, et le secrétariat communal pour son grand travail en la matière.